

CLAIRE LAUGA S.A.S.
Société par actions simplifiée
au capital de 37.000 Euros
Siège social : 109 boulevard Haussmann
75008 PARIS
RCS B 448 138 610

Greffes du Tribunal de
Commerce de Paris
I M R
- 9 JAN. 2006

N° DE DÉPÔT 172

037644

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS PRISES
EN LA FORME EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIEE UNIQUE
du 21 DECEMBRE 2005**

L'an deux mille cinq et le vingt et un décembre, la soussignée Claire LAUGA, associée unique et présidente de la société CLAIRE LAUGA SAS, société par actions simplifiée, au capital de 37.000 euros.

I - A tout d'abord exposé ce qui suit :

Madame Claire LAUGA, associée unique de la société bénéficie d'un contrat de travail et ne peut dès lors consacrer son temps à l'activité de la société CLAIRE LAUGA SAS.

Par suite, Madame Claire LAUGA, associée unique :

II - A pris les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Madame Claire LAUGA, associée unique, décide, en l'absence d'activité momentanée de la société, la mise en sommeil de la société, à compter du 31 décembre 2005.

DEUXIEME RESOLUTION

Madame Claire LAUGA, associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal

Claire Lauga